



PROJET ANIMATION

2019-2021

Février 2019

SOMMAIRE

1.	Introduction.....	2
2.	Philosophie du projet d'animation.....	2
3.	Présentation du service d'animation	3
3.1.	Les temps d'animation	3
3.2.	Moyens humains	3
3.2.1.	Le personnel	3
3.2.2.	Les intervenants extérieurs à l'EHPAD	4
3.3.	Réseau animateurs du département.....	5
3.4.	Les locaux, le matériel spécifique.....	5
3.5.	Les véhicules.....	5
3.6.	Les animaux.....	6
3.7.	L'environnement	6
4.	Les instances.....	6
5.	Le projet d'animation	7
5.1.	les principes du projet d'animation.....	7
5.2.	Les objectifs de l'animation.....	8
5.3.	Rythme des activités proposées.....	8
5.3.1.	Activités quotidiennes et hebdomadaires.....	8
5.3.2.	Au moins une fois par mois	10
5.3.3.	Au moins une fois par an.....	11
5.5.	Les outils utilisés dans le cadre des PAP	12
6.	La communication	12
6.1.	Au sein du CHAG.....	12
6.2.	A l'extérieur	13
7.	Axes d'amélioration.....	13
8.	Les financements prévisionnels	14
8.1.	Les dépenses	14
8.2.	Les recettes.....	14
8.3.	Les dons	14
	A construire pour 2020.....	14
	ANNEXES.....	15

1. Introduction

Le Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique (CHAG) de Pacy sur Eure est un établissement public à vocation purement médico-sociale. Il comprend :

- 163 lits d'hébergement permanent répartis sur 2 bâtiments,
- 5 lits d'hébergement temporaire d'urgence départemental,
- 3 lits d'hébergement temporaire,
- Un accueil de jour Alzheimer de 12 places,
- Une offre de répit innovante pour 30 binômes,
- Une résidence autonomie de 22 places,
- Un portage de repas pour 60 bénéficiaires.

L'animation est définie comme « L'ensemble des moyens et méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie du groupe. » (Définition du Larousse).

L'animation avec les personnes âgées a pour spécificités de contribuer au respect des valeurs individuelles et collectives, en prenant en compte l'environnement. Elle individualise les pratiques en fonction des attentes et besoins des personnes.

Le projet d'animation de l'EHPAD du CHAG de Pacy sur Eure est élaboré pour les résidents accueillis en hébergement permanent et en hébergement temporaire ainsi qu'en résidence autonomie. Les personnes âgées de la Résidence Autonomie peuvent profiter librement des activités proposées sur l'EHPAD, des animations spécifiques leur sont proposées. Le projet d'animation fait partie intégrante du projet d'établissement.

Il a été construit en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, notamment les recommandations sur « l'élaboration, la rédaction et l'animation du projet d'établissement en EHPAD », « l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée », « les attentes de la personne et le projet personnalisé », « la bientraitance », « ouverture de l'établissement sur son environnement », « concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement ».

L'EHPAD s'est également appuyé sur la philosophie de soins Gineste Marescotti (Humanitude) en cours de déploiement sur l'établissement depuis septembre 2017.

Trois animateurs ont participé à la formation Humanitude en 2019.

2. Philosophie du projet d'animation

L'EHPAD est le nouveau lieu de vie des résidents qui l'intègrent. Pour mettre de la vie, il est nécessaire que tous les agents du CHAG soient acteurs de cette animation au quotidien, lors de chaque contact avec les résidents, que ce soit au moment des repas, des couchers ou des levers ou des soins. L'animation est l'affaire de tous quelle que soit sa fonction dans l'EHPAD, ainsi que des familles, des bénévoles et des différents partenaires de l'EHPAD qui pourraient mettre leurs compétences au service de l'animation pour la personne âgée.

La direction du CHAG de Pacy sur Eure a positionné l'animation comme un élément indispensable au bien-être quotidien et à la qualité de vie des résidents. A cette fin, elle a également dimensionné l'équipe pour lui permettre de proposer aux résidents des activités individuelles ou collectives variées, quotidiennes et sur chaque bâtiment.

Cependant, il ne s'agit pas seulement de distraire ou faire passer le temps, mais surtout de donner de l'existence au temps, de maintenir la personne dans la réalité, de lui donner une place réelle ainsi que l'envie de se projeter dans l'avenir et de construire des projets. Ainsi, l'équipe d'animateurs est à l'écoute des souhaits des résidents et s'appuie sur les objectifs définis dans les Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) des résidents.

Hebdomadairement, un temps est consacré à l'élaboration et l'évaluation de PAP en équipe pluridisciplinaire (psychologue, l'équipe soignante, la cadre de santé et les animateurs).

Par ailleurs, un projet d'Index Composite Capacitaire piloté par le Médecin Coordonnateur le Docteur Hansen a pour objectif d'élaborer un outil permettant de s'assurer de l'adéquation des ressources de l'établissement avec les besoins et les attentes des résidents issus des PAP. Ce projet associe dans sa réflexion et sa mise en œuvre les kinésithérapeutes, la psychologue et la responsable animation.

3. Présentation du service d'animation

3.1. Les temps d'animation

Sur le CHAG de Pacy sur Eure, les animateurs sont en poste de 10h à 18h, ils proposent des animations différentes sur les 2 bâtiments quotidiennement (365 jours par an).

- Une première activité est menée à partir de 10h30 autour d'un café
- Une seconde activité est proposée après le déjeuner à 14h30, elle est suivie par un goûter servi par les animateurs.
- Puis à partir de 17h00, différents outils sont à la disposition des résidents, comme des jeux de société ou des livres.

3.2. Moyens humains

3.2.1. Le personnel

L'équipe d'animation comprend une responsable animation formée et diplômée et 4 animateurs temps pleins (AMP, AS, ASHQ). L'équipe travaille sous la responsabilité du cadre supérieur de santé et du Directeur. L'équipe est actuellement renforcée avec un agent en poste aménagé, nous permettant une présence animation sur la résidence autonomie.

Le rôle de l'animateur est avant tout d'apporter une écoute, un soutien et un accompagnement auprès des personnes âgées que ce soit à travers l'accueil des nouveaux résidents, les animations collectives ou individuelles.

- Il a pour mission de développer, d'organiser et de conduire des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes ;

- Il développe des activités qui facilitent la communication, l'adaptation au changement et plus généralement la mise en œuvre d'une vie sociale ;
- Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par des techniques variées: expression corporelle, atelier d'écriture, multimédias, activités artistiques et culturelles ;
- Il évalue les projets menés ;
- Il impulse une dynamique au sein de l'établissement ;
- Il recueille des informations sur les histoires de vie des personnes accueillies et participe en équipe pluridisciplinaire à l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisés ;
- Il élabore en équipe et met en œuvre le programme annuel d'animation présenté en CVS ;
- Il communique aux résidents, aux familles et aux équipes le programme hebdomadaire dans les différents lieux d'information de l'établissement. Ce programme comporte des activités repères qui se déroulent chaque semaine même jour même heure (atelier esthétique, douce gym, loto...), mais aussi des activités ponctuelles (intervenants extérieurs...) et mensuelles (crêpes party, anniversaires, cuisine...).

Différents personnels du CHAG sont encouragés à proposer, mener ou participer à des animations et à des activités. Ainsi :

- les soignants participent à des sorties, à des activités comme la piscine, mènent des ateliers : gymnastique douce, détente psycho musicale... ,
- l'aide kinésithérapie et la kinésithérapeute proposent des ateliers de prévention des chutes,
- les cuisiniers animent des ateliers culinaires,
- des ASH hôtellerie proposent des ateliers manucure et des activités manuelles.

3.2.2. Les intervenants extérieurs à l'EHPAD

L'animation consiste à mettre en place des moyens et d'utiliser des techniques pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie de ce groupe. Elle permet aussi de tisser des liens entre les personnes : résidents, familles, agents de l'établissement, bénévoles..., dans un autre domaine que celui du soin et de la maladie.

L'animateur ne peut travailler seul, il a besoin de la participation des personnes extérieures à l'équipe d'animation pour s'entourer de compétences diverses.

Les animateurs font appels à des artistes (musiciens et intervenants pour 2019 en annexe) dans le cadre d'animations « culturelles » (Noël, anniversaires mensuels, fête des centenaires, repas des familles). Des organismes extérieurs peuvent intervenir auprès des résidents dans le cadre de projet spécifiques (ex : Siel bleu propose des ateliers de gymnastique adaptée à la population accueillie sur le CHAG).

L'intervention de bénévoles est favorisée sur la CHAG. Elle est soumise à la signature d'une convention (3 conventions signées à ce jour) entre le bénévole concerné et l'établissement.

La personne bénévole exerce son activité sous le contrôle de la direction ou par délégation, de la responsable de l'animation qui définit avec elle les diverses modalités d'intervention :

- Type d'activités
- Horaires et jours d'intervention

– Lieu d'exercice de l'activité

Les personnes bénévoles apportent un soutien important dans les ateliers d'activités, les animations de fêtes et concourent au maintien des liens sociaux des résidents. Les bénévoles remplissent ainsi, par leur présence auprès des résidents, plusieurs des besoins fondamentaux des personnes âgées résidant en Ehpad : besoins de communication, d'occupation, de réalisation de soi et de récréation.

Les familles sont également encouragées à participer aux animations dans le cadre du maintien du lien familial et social.

Pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des résidents une association a été créée : «D'avant âge solidaire». Celle-ci compte dans ses adhérents les résidents, des familles, du personnel et aussi des bénévoles qui souhaitent soutenir l'organisation et le financement des animations et les projets de l'EHPAD.

Le service d'animation accueille et encadre régulièrement des stagiaires qui proposent et participent aux ateliers (bac pro, CAP, BEP, évaluation en milieu du travail).

3.3. Réseau animateurs du département

Le réseau "Animateurs 27" créé il y a une dizaine d'années, permet aux animateurs des EHPAD du Département (privés et publics), de partager et enrichir leurs pratiques, de débattre de leur différents projets d'animation et d'accompagnement à la vie sociale, et de mutualiser leurs idées et leurs moyens. La responsable animation du CHAG participe autant que possible aux réunions menées par ce réseau et engage l'EHPAD dans des actions portées par celui-ci.

3.4. Les locaux, le matériel spécifique

L'équipe d'animation dispose d'un bureau équipé informatiquement et d'un local de stockage sur le bâtiment B. Un local de stockage est mis à disposition sur le bâtiment A. Des greniers au niveau de la lingerie servent également de lieux de stockage.

Les animateurs disposent de matériels pour réaliser des activités manuelles, de bien-être et cognitives adaptées.

Les animations sont menées dans les salles de restauration de chaque bâtiment, ces 2 salles sont équipées de téléviseurs grands écrans et de lecteurs DVD. La résidence autonomie sera également prochainement équipée de ce type de matériel.

2 postes informatiques (un sur chaque bâtiment) sont mis à disposition des résidents pour des échanges de mail, Skype, recherches d'informations sur internet...

Des livres et des jeux de société sont mis à disposition des résidents sur chaque bâtiment.

Un parc arboré agrémenté de bancs colorés favorise les promenades. La proximité du centre-ville facilite également la sortie des résidents en dehors de la structure.

3.5. Les véhicules

L'établissement dispose :

- D'un véhicule de 9 places assises
- De 2 véhicules adaptés PMR

- D'une voiture « administration »

Ces véhicules sont mutualisés entre les différentes activités du CHAG (accueil de jour Alzheimer, Offre de répit innovante et animation). Un planning partagé permet d'organiser l'utilisation de ces véhicules.

3.6. Les animaux

Une infirmière de nuit formée pour la médiation animale vient travailler avec un de ses 2 chiens dressés pour cette activité. Elle prévoit de revenir en journée selon ses disponibilités.

Un aquarium est installé depuis décembre 2018, dans la salle d'animation du bâtiment B. projet en annexe.

Un projet de poulailler est en cours de réalisation. Projet en annexe.

Des chats stérilisés ont élu domicile au sein de l'EHPAD depuis des nombreuses années. Ils sont entretenus par les équipes et les résidents.

On rappelle que les résidents sont autorisés à héberger des petits animaux domestiques sous réserve qu'ils n'entraînent aucune nuisance et que les résidents ou leurs proches puissent en assurer l'entretien en continu.

3.7. L'environnement

La commune de Pacy sur Eure est dynamique et dispose des équipements suivants :

- Ecoles primaires et maternelles
- Collège
- Médiathèque
- Poste et commerces
- Marché le jeudi matin
- Diverses organismes et associations culturelles et de loisirs

Les résidents collaborent aux animations organisées par la ville. Ainsi dans le cadre de l'organisation du carnaval des enfants de pacy, les résidents préparent les sacs de confettis et font partie du jury pour l'élection du meilleur déguisement.

Les résidents du CHAG, participent également aux animations proposées par le comité des fêtes de Pacy (thé dansant) ; la bibliothèque (nuit de la lecture) ; l'office de tourisme de pacy (croisière sur la Seine).

D'autres partenariats sont en projet, comme le relais d'assistantes maternelles (RAM), la piscine ou encore les clubs de ping-pong et de basket de Pacy, et le collège Georges Pompidou.

4. Les instances

Afin d'aider les résidents à s'exprimer lors des instances qui peuvent être difficilement compréhensibles (handicap, pertes cognitives...) l'animateur organise des réunions préparatoires avec des groupes de résidents qui désirent prendre part à la vie institutionnelle de l'établissement. Le compte-rendu de ces réunions est ainsi remonté pour l'organisation :

- du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- de la commission des menus
- de la commission des animations

5. Le projet d'animation

La démarche de l'animation part des attentes et des besoins de la personne âgée accueillie dans son nouveau lieu de vie. La connaissance des résidents et les projets d'accompagnement personnalisés sont le socle du projet d'animation et de son évolution.

Il est donc essentiel pour les animateurs :

- de participer à l'accueil du résident, le connaître et le reconnaître dans son identité, dès son arrivée dans l'établissement.
- De connaître l'histoire de vie du résident, sa situation familiale, les événements marquants de sa vie, le métier exercé, ses intérêts passés et actuels, son mode de vie. Ces éléments sont essentiels pour préserver les liens sociaux.
- mettre en œuvre les moyens de favoriser la rencontre, l'échange, les projets individuels et de groupe afin de permettre à chacun de bâtir et d'affirmer son identité.
- participer activement aux réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé avec l'équipe pluridisciplinaire en veillant à ce que la dimension sociale de la personne ait toute son importance. Le responsable animation et un animateur participent aux temps de construction des PAP hebdomadaires et transmettent les informations recueillies (attentes et besoins du résident concerné).

Le PAP s'appuie sur les capacités résiduelles et récupérables du résident et répond à trois questions :

Que peut-il connaître ?

Que peut-il accomplir ?

Que peut-il espérer ?

- réévaluer en équipe les réponses apportées au niveau individuel.
Chaque agent qui reçoit un avis d'un résident sur une animation en fera part au service animation. Cet avis sera pris en compte et discuté avec les équipes soignantes et avec la psychologue. Le résident ne doit pas être mis en difficulté.

Enfin, il est à noter qu'un projet d'animation n'est pas figé puisqu'il est soumis aux variations des besoins et des attentes des résidents. Il doit ainsi être évalué régulièrement.

5.1. les principes du projet d'animation

Le projet d'animation s'appuie sur un certain nombre de règles :

- Proposer sans jamais imposer ;
- Ne pas infantiliser le résident ;
- Ne pas mettre le résident en échec ;
- permettre au résident de conserver à chacun une image positive de soi ;
- Solliciter chacun des résidents selon ses capacités résiduelles d'échanges et d'action ;
- favoriser le maintien de liens sociaux tant dans la structure qu'avec la société ;
- favoriser le maintien liens familiaux dans leur cadre traditionnel (le parent restant à sa place de parent, sujet de sa vie et libre de ses choix), tout en préservant une image positive du résident ;

- favoriser l'exercice de la citoyenneté en garantissant le droit à l'information, la participation à la vie institutionnelle et locale ;
- Maintenir l'autonomie des résidents ;
- Favoriser la participation à de nouveaux projets et la découverte de nouvelles activités,
- Favoriser une ambiance conviviale et divertissante ;

5.2. Les objectifs de l'animation

- Rechercher du plaisir, susciter le plaisir et créer l'envie de participer à des activités ;
- Favoriser la socialisation. Créer ou entretenir des relations sociales entre les personnes au travers d'activités. Mais également en favorisant les échanges intergénérationnels ;
- Eviter l'isolement, permettre aux résidents de conserver leur identité individuelle, collective et sociale,
- Mettre en valeur des potentiels, préserver l'autonomie et la dignité des résidents.

5.3. Rythme des activités proposées

5.3.1. Activités quotidiennes et hebdomadaires

Activités collectives

Café/journal :

Tous les matins à partir de 10h30 un café est proposé dans les salles d'animation. L'animateur favorise les rencontres, les partages et la discussion en proposant des activités telles que la lecture du journal ou du programme d'animation, préparation de réunion, quiz...

Objectifs : La lecture de la presse et des programmes, chaque semaine favorise la communication entre les résidents, c'est un moyen de susciter l'éveil et la curiosité, d'informer les résidents et de garder un lien avec le monde extérieur, de lancer un débat sur un sujet d'actualité.

Gymnastique adaptée, Prévention des chutes :

Une fois par semaine, l'animateur propose la gymnastique douce, la gym sur table ou un atelier équilibre.

Objectifs : cette activité permet de maintenir l'autonomie physique, d'entretenir la mobilité articulaire, de stimuler la concentration et la dextérité. Grâce à ces exercices simples, les résidents conservent une autonomie d'action et peuvent continuer à exécuter des gestes de la vie quotidienne. Elle permet également de favoriser le bien-être, maintenir la communication verbale, maintenir les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents.

Jeux de mémoire :

Une fois par semaine, l'animateur propose des jeux tels que le Taboo, le bac oral, qui veut gagner des millions, des jeux de mots... La liste est très diverse et variée.

Objectifs : stimuler et maintenir les capacités intellectuelles, favoriser l'autonomie et la concentration, favoriser les échanges et le lien social en pratiquant une activité en rapport avec l'utilisation des mots, de chiffres, des images.

Jeux de société et loto :

Les jeux de société : en activité spontanée dans les 2 bâtiments, différents jeux de sociétés sont proposés ou laissés libre d'accès pour ceux qui le souhaitent à tout moment (dominos, triominos, cartes, petits chevaux...).

Objectifs : Communiquer, se divertir, entretenir la mémoire, la concentration sont les buts des jeux de société. Ce temps permet aux résidents de se rencontrer de passer un agréable moment convivial autour « du jeu » entre résidents, avec les membres de la famille, dans le cadre d'échanges intergénérationnels.

Loto : un loto est organisé tous les week-ends sur chaque bâtiment. Les familles sont les bienvenues pour partager ce moment.

Objectif : Stimuler les capacités cognitives, valoriser la personne et favoriser la création de lien social.

Activités sportives intramuros :

Une à deux fois par mois, le ping-pong, la pétanque ou des jeux de quilles.

Objectifs : se divertir, favoriser la concentration, préserver une santé physique et morale, prévient la perte d'autonomie.

Activités manuelles :

Les activités manuelles sont toujours réalisées dans le cadre d'un projet (décoration des salles, partenariat avec des associations, marché de Noël....

Objectifs : Les activités manuelles redonnent confiance dans les capacités à faire, favorisent la créativité et la dextérité (motricité fine). C'est un échange de savoir entre les membres d'un groupe. Elles donnent également un espace de liberté, où les personnes âgées peuvent prendre des initiatives, conquérir ou reconquérir leur autonomie.

Jardinage :

Rempotage de plantes, arrosage et entretien du jardin surélevé et des jardinières. Cette activité est proposée en fonction des saisons.

Objectifs : retrouver un contact avec la nature. Retrouver des gestes passés et renforcer la cohésion du groupe par la pratique commune d'activités basées sur le jardinage.

Activités individuelles

Accompagnement au courrier :

Tous les jours le courrier est distribué en main propre par les agents de convivialité, sauf le samedi, ils peuvent ainsi aider à la lecture voir à la rédaction de réponses.

Objectif : Permettre au résident de conserver son rôle social avec l'extérieur.

Anniversaires :

Une attention particulière est portée au résident le jour de son anniversaire, les animateurs lui servent une part de gâteau individuel avec une bougie et toute l'équipe présente lui chante un bon anniversaire.

Objectif: Valoriser l'identité du résident

Musique :

Un piano a été mis à disposition des résidents, du personnel ou des familles, en salle de restaurant du bâtiment B.

Objectif : Mise en valeur des compétences du pianiste (résident, personnel, famille, bénévole) en favorisant l'écoute et l'attention de l'entourage.

5.3.2. Au moins une fois par mois

Activités collectives

Anniversaires du mois :

Le 2^{ème} jeudi du mois les anniversaires sont fêtés en salle de restaurant du bâtiment B, les familles sont invitées à partager ce moment ainsi que tous les résidents qui le désirent. Le pâtissier confectionne des gâteaux d'anniversaires qui sont partagés avec l'ensemble des résidents et familles présentes, l'après-midi est animée par un chanteur. Le résident concerné reçoit un cadeau de la part de l'établissement.

Objectif: Valoriser le résident et favoriser l'intégration des familles.

Ecoute musicale :

En animation spontanée dans les différents lieux d'animation, des CD sont diffusés pour un moment de partage convivial.

Objectif: Créer un moment convivial qui stimule la mémoire.

Le chant :

Des chansons populaires sont proposées, un support papier des chansons à interpréter est distribué. Ces chants peuvent être accompagnés d'un synthétiseur.

Objectif : favoriser la communication, activer la mémoire, se divertir et se sentir valorisé. Cette activité chant est adaptée pour un grand nombre de résidents même s'ils sont en perte d'autonomie et/ou présentent des troubles cognitifs importants.

Messe /culte :

Une fois par mois, une messe catholique est proposée aux résidents qui le souhaitent, dans la salle d'animation du bâtiment B.

Les résidents sont libres de pouvoir pratiquer leur religion et d'assister à l'expression de leur culte à l'extérieur (messe, réunion de prière...) ou un représentant de leur culte peut venir les visiter s'ils en font la demande, dans le respect de tous.

Objectif respecter le droit des résidents à la pratique de leur religion dans le respect des règles relatives à la laïcité.

Activité collective ou individuelle

Atelier bien être et esthétique :

Des ateliers de détente, de massages et de manucure sont menés principalement avec les résidentes.

Objectif : Valoriser la résidente par l'esthétique et susciter du plaisir par le contact.

5.3.3. Au moins une fois par an

Activités collectives

Activités intergénérationnelles :

Des temps d'échanges intergénérationnels sont organisés avec le relais d'assistante maternelle de Pacy sur Eure, un lycée et les enfants du personnel. Les résidents ont plaisir à voir des enfants.

Objectifs : Ouvrir l'établissement sur l'extérieur, favoriser la convivialité et le lien social.

Sorties de loisirs ou culturelles :

Des sorties sont proposées régulièrement aux résidents.

Objectifs : favoriser l'autonomie, aiguïser la curiosité.

Repas à thèmes et festifs :

Repas à thèmes, repas de fête (Noël...), fête des familles (juin).

Objectifs : favoriser le point de repère de la famille, et favoriser l'intergénérationnel.

5.4. Programme annuel

Semaine type en annexe, en fonction des thèmes

Projets en cours :

- Collectivision : cette société nous autorise à passer des DVD, choisis dans leur liste, en toute légalité.

- Bibliothèque : sorties régulières à la bibliothèque, avec participation à des ateliers mis en place.
- Accord'Eure : Participation aux prestations extérieures de la chorale, organisation d'une représentation sur site avec la préparation d'un chant collectif (chorale Accord'Eure et résidents).
- Rencontre avec Mme Courtel, responsable service client de la société bulle de linge pour un reportage sur le trajet du linge du résident. Date à confirmer
- Goûter africain avec la participation des adhérents des papillons blancs de Cléon et spectacle de djembé.
- Echanges inter-établissements avec différentes animations collectives.
- Participation à la manifestation « dimanche de la santé ».
- Participation au 4L trophy, projet intergénérationnel et inter culturel. Projet en annexe.
- Sorties prévisionnelles 2019 en annexe.
- Représentation théâtrale sur site proposé et avec la participation de M Bruno.

5.5. Les outils utilisés dans le cadre des PAP

- Des fiches de traçabilité sont remplies après chaque animation, afin de suivre les présences ou les refus de chacun. Ce traçage sera informatisé avec la mise en place du logiciel TITAN (. en annexe).
- Des projets de sorties sont remplis en amont, afin d'informer au mieux les résidents (en annexe).
- Un tableau récapitulatif, des souhaits et attentes des résidents est mis en place, afin de proposer les activités selon les goûts des résidents. Ce tableau sera également mis en place sur TITAN (en annexe).

L'activité de l'animation est analysée dans le rapport d'activité du médecin coordonnateur. Un bilan d'activité succinct est présenté en CVS ainsi que les projets pour l'année à venir.

6. La communication

6.1. Au sein du CHAG

Afin que les résidents soient informés des animations proposées par le CHAG des programmes d'animation sont affichés dans les lieux de passage. Pour être le plus lisibles par tous ces programmes sont en format A3 et illustrés de grands pictogrammes ciblés pour chaque animation.

Ce programme d'animation est en cours d'évaluation afin d'en faciliter la lecture, par tous les résidents.

L'animation du jour est précisée dans chaque salle d'animation sur un tableau blanc.

Les menus de la semaine et les menus quotidiens sont affichés à l'entrée de chaque salle de restaurant.

Les derniers articles de presse concernant le CHAG sont également affichés par la responsable communication sur les tableaux d'affichage.

Le journal interne trimestriel Pacy'lien est affiché et distribué dans les services. Il est également diffusé via le site internet de l'établissement et le site facebook de l'association d'Avant Age Solidaire. On y trouve les mouvements de résidents (arrivées-départs), les mouvements du

personnel, des informations institutionnelles, des nouvelles des activités menées dans les différents services et une recette de cuisine.

Des téléviseurs grands écrans (écrans dynamiques) accrochés dans les salles de restauration permettent de diffuser des informations sur la vie de l'établissement, de fixer des souvenirs, de partager avec les soignants et les résidents des moments de la vie de l'établissement (photos, films). Cela permet également de communiquer auprès des familles sur les différentes activités proposées et réalisées par les résidents et de transmettre des informations.

6.2. A l'extérieur

La communication extérieure est assurée via les journaux locaux (Paris Normandie, Eure Info, La Dépêche), les animateurs font appel à un journaliste qui rédige un article qui met en valeur les temps forts de l'animation.

7. Axes d'amélioration

- Compléter le tableau récapitulatif des activités souhaitées par les résidents ;
- Evaluer et tracer la participation aux animations sur TITAN ;
- Associer davantage les résidents non participatifs aux animations ;
- Reprise de la piscine, mail envoyé au chef de bassin de la piscine de Pacy ;
- Reprise du papy-pong ;
- Reprise de l'informatique ;
- Favoriser les partenariats avec les différents services de la ville de Pacy. Contact pris avec la mairie, le comité des fêtes de Pacy, l'office de tourisme et Dounia a formé un groupe pour supporter les U15 de basket de Pacy ;
- Reprendre les liens intergénérationnels (RAM, lycée d'Anet, collège Georges Pompidou...) ;
- Liens avec les associations pacéennes et l'espace culturel de Vernon.

Le projet d'établissement a identifié :

- la nécessité de créer une boutique intramuros pour permettre aux résidents de faire quelques courses (fiche action 3.4, 2018-2019) : inclus dans le projet restructuration architectural.
- le besoin de renforcer les moyens de communication des résidents avec la société (fiche 3.6, 2017-2018) :
 - Entretien des liens sociaux d'origine des résidents

- Favoriser le rétablissement de liens distendus ou la reprise de contact avec des membres de la famille, des amis ou des connaissances perdues de vue (fourniture de cartes de déménagement ...)
- Etablissement d'un bilan sur l'expérience de l'accès à internet des résidents menée par l'équipe d'animateurs à partir des équipements fournis par l'association
- Poursuite des partenariats avec les lycées et collèges autour de la sensibilisation aux nouvelles technologies de la communication
- Etude dans le cadre du projet architectural, de la faisabilité d'un déploiement d'équipements et de l'infrastructure WIFI pour le public (coût des différentes solutions d'accès, administrateur(s) de la connexion, caractère gratuit ou payant du service internet ...)
- Proposition de création d'un site ou d'une section dédiée sur le site de l'établissement de type « copains d'avant » avec une ergonomie adaptée aux éventuels déficits des résidents et bénéficiaires des services d'hébergement et d'accompagnement de l'établissement.

8. Les financements prévisionnels

8.1. Les dépenses

8.2. Les recettes

8.3. Les dons

A construire pour 2020.

ANNEXES

- ❖ Annexe 1 : La charte des droits des personnes âgées en EHPAD
- ❖ Annexe 2 : La charte de l'animation en gérontologie
- ❖ Annexe 3 : Musiciens et intervenants 2019
- ❖ Annexe 4 : Convention des bénévoles
- ❖ Annexe 5 : Projet Aquarium
- ❖ Annexe 6 : Projet poulailler
- ❖ Annexe 7 : Thèmes des animations
- ❖ Annexe 8 : Sorties prévisionnelles 2019
- ❖ Annexe 9 : Animations prévisionnelles intramuros
- ❖ Annexe 10 : projet 4L trophy
- ❖ Annexe 11 Fiche de traçabilité
- ❖ Annexe 12 : Dossier de sortie
- ❖ Annexe 13 : Tableau croisé résidents/animations souhaitées